

**CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE  
du SAMEDI 19 NOVEMBRE 2011 à la salle du Palace de SAINT DIZIER**

*Les délégués des Associations de la Ligue de Champagne-Ardenne de Tennis de Table sont convoqués en Assemblée Générale, qui se tiendra le samedi 19 Novembre 2011,*

**À SAINT DIZIER (Hte-Marne) Salle du Palace, rue des Bragards .**

*Le nombre de voix dont peut disposer votre Association est déterminé selon le barème figurant à l'article 8 alinéa 4 du titre II des Statuts Fédéraux suivant le nombre de licences validées au 1er Novembre 2011.*

*Le vote par procuration est autorisé (tous les documents sont disponibles sur le site de la ligue: <http://ligue-champagne-ardenne.com>).*

*Les membres qui désirent déposer des VOEUX (ne pas confondre avec questions diverses) doivent les adresser au Secrétariat de la Ligue 91 bis rue du Chalet 51100 REIMS pour le 10 Novembre 2011, dernier délai.*

*La présence d'un représentant de chaque Association Champardennaise est obligatoire à cette Assemblée. Toute Association non représentée sera pénalisée (110 euros pour les Associations de Nationale et Régionale 1; R2, R3 et 30 euros pour les Associations de niveau Départemental).*

**ORDRE DU JOUR:**

- Accueil et pointage nominatif des délégués ( à partir de 14H15) ;
- Ouverture de l'Assemblée Générale (15H00 précises);
- Adoption du Procès Verbal du 13 Novembre 2010 (envoyé par mail) ;
- Rapport moral du Président de la Ligue, Gérard CHERET;
- Présentation des comptes;
- Rapport du Vérificateur aux Comptes et vote d'approbation des comptes et du budget prévisionnel;
- Intervention du Conseiller Technique de Ligue - Cyril MAYEUX;
- Proposition de vœux à l'approbation de l'Assemblée Générale;
- Intervention des personnalités;
- Clôture de l'Assemblée Générale.

Reims, le 17 Octobre 2011;